



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Note préliminaire

Le règlement intérieur est un texte composé d'un certain nombre d'articles ou notes. Généralement arrêté par le Comité Directeur, il est destiné à préciser des points concernant le fonctionnement du Club.

Il permet :

- De compléter les statuts,
- D'édicter les règles de fonctionnement général,
- D'organiser le fonctionnement du Club,

Ceci à l'égard des membres du Club et à l'égard des tiers concernés.

L'Association Balade et Randonnée est composée d'un Comité Directeur de neuf à douze membres élus pour trois ans lors de l'Assemblée Générale et d'un Bureau élu chaque année, à la suite de l'élection du Comité Directeur.

Article 1 : Condition d'admission

Pour être adhérent, les marcheurs doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle versée à l'Association Balade et Randonnée, elle-même affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, sous le n° 002296 en date du 2 décembre 1995. **L'adhésion au club est indissociable de l'obtention de la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.**

Article 2 : Cotisation et règlement

Le montant de l'adhésion au club Balade et Randonnée est fixé chaque année, ce montant est approuvé lors de l'Assemblée Générale. Le montant de cette adhésion est différent pour les habitants ne résidant pas à Beynes. A cela se rajoute le montant de l'achat de la licence dès réception des conditions fixées par la FFRP.

Le dossier d'inscription comprend :

- Un bulletin d'adhésion,
- Le paiement par carte bancaire via le site web du Club ou bien, par chèque libellé à l'ordre de Balade et Randonnée,
- Un certificat médical d'aptitude à la randonnée et répondant aux règles sportives de la Fédération Française de Randonnée est obligatoire pour tous. Pour la Rando Santé le Certificat Médical est obligatoire pour chaque année.

Pour des raisons d'Assurance, aucun marcheur ne pourra être accepté à la Randonnée si son dossier est incomplet et si son dossier de renouvellement d'inscription n'est pas déposé au plus tard, **le 30 Septembre.**

Une seule marche d'essai est concédée (conformément à la couverture Fédération Française de Randonnée Pédestre)

Il faut être licencié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (Beynois, Non Beynois, Extérieur (licencié dans un autre Club)) pour participer à **toutes les activités du Club.**



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Article 2 bis : Accession au local du Club

L'accès au local Salle Marcel Meslard est **réserve** aux adhérents du Club détenteurs de la licence Fédération Française de Randonnée Pédestre en cours de validité. Exceptionnellement, pour les personnes hors club, un accord préalable pourra être donné par le Codir.

Article 3 : Assemblée Générale, prise de décisions et vote

Les licenciés empêchés peuvent donner pouvoir à un licencié présent, celui-ci ne pouvant en détenir plus de trois.

Article 4 : Programmes et animations des marches

Le programme des sorties est établi trimestriellement lors d'une réunion des animateurs. Il tient compte de la saison.

Sont précisés : les horaires, le nom de l'Animateur, le lieu de la randonnée, le kilométrage, les particularités (dénivelé, billet de train), le pique-nique, les marches « extra » ou « à thème », Le point de rassemblement préalable à la randonnée a lieu sur le parking de la Barbacane à Beynes. En cas d'occupation temporaire du parking communiquée par la mairie, une information sera envoyée aux adhérents pour situer le nouveau point de rendez-vous provisoire.

Les sorties prévues ont lieu le :

- Mardi après-midi pour la Grande Marche (10 à 15km à 4.5km/h env.) et la Petite Marche (8 à 11km à 4km/h env.). La petite marche comporte un kilométrage plus court et s'effectue à un rythme moins soutenu que la grande marche,
- Mercredi après-midi pour la Marche Douce (6 ou 7 km environ à 3.5km/h env.),
- Mercredi après-midi pour la Rando - Santé® (vitesse adaptée aux participants),
- Samedi matin pour la Grande Marche,
- Dimanche matin pour la Grande Marche,
Les marches du samedi ont lieu en alternance avec les marches du dimanche.
- Premier Jeudi du mois, en général, pour la Longue Marche (18 à 25km à 4.5km/h env.), toute la journée, l'adhérent apporte son propre pique-nique. Pour cette marche, **l'inscription doit se faire la veille avant 15h00 auprès de l'animateur** qui en a la charge.
- Marche nordique : les vendredi et dimanche matin

Des adaptations sont prévues en fonction des saisons, des disponibilités des animateurs ou des conditions météorologiques.

Le programme une fois établi, est diffusé aux Animateurs (courriels et courriers), porté sur le site du Club, envoyé aux adhérents courriers.

- **Chaque marcheur doit tenir compte des dénivelés et kilométrages indiqués dans le programme et faire ses choix de marche en fonction de son niveau de marche.**

La désignation des Animateurs se fait en fonction des disponibilités de chacun d'eux.

La responsabilité des Animateurs ne pourra être engagée qu'à partir du lieu de départ de la marche. Lors du départ ou au cours de la sortie, l'Animateur peut proposer une modification de l'itinéraire en raison des conditions météorologiques ou de l'état du chemin. Il est le seul responsable.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Dans l'hypothèse où des marcheurs quitteraient le groupe avant la fin du circuit prévu, le Club est déchargé de toute responsabilité à leur égard. Les adhérents sont alors tenus de le signaler explicitement à l'animateur en la présence obligatoire des autres participants.

Tout propos ou acte malveillant sera éventuellement sanctionné par l'exclusion prononcée par le Bureau.

Article 5 : Covoiturage lors des marches :

Afin d'indemniser en partie celles et ceux qui utilisent leur véhicule lors du covoiturage, une contribution forfaitaire par tranche de 20 Km peut être demandée par le chauffeur à tous les covoiturés en fonction des distances aller-retour parcourues entre le parking de départ et le lieu de démarrage de la randonnée.

- Pour une distance égale ou inférieure à 20 Km = 1€ par personne.
- Pour une distance entre 21 Km et 40Km = 2€ par personne.
- Pour une distance entre 41 km et 60 km = 3€ par personne, etc...

A noter que cette contribution financière pourra être modifiée par le Codir en fonction de l'évolution des prix des carburants.

Le montant de cette contribution est indiqué dans la colonne « covoiturage » du programme des marches.

Article 6 : Consignes de sécurité

L'attitude des marcheurs peut engager la responsabilité de l'Animateur bénévole. Chaque adhérent est responsable, prudent et respecte les consignes données.

Il doit marcher sur les trottoirs ou les bas-côtés s'ils existent. Sur les chaussées sans trottoir ou accotement, il doit marcher à gauche sauf avis contraire de l'Animateur. La traversée d'une route ne doit se faire qu'avec l'accord de l'Animateur.

En randonnée, **chacun doit avoir sa licence**, sa carte Vitale, sa trousse de santé personnelle sur lui avec ses médicaments spécifiques (aucun adhérent n'est habilité à donner des médicaments) et prévenir l'Animateur de toute particularité, assurer sa propre sécurité dans le respect des consignes données par l'animateur.

Chacun doit obligatoirement être équipé de chaussures de randonnée adaptées à la pratique (marche classique ou nordique) et au terrain notamment, eau, en-cas, trousse de santé personnelle, une casquette ou un chapeau en été pour éviter les insolation. **L'accompagnateur** peut éventuellement s'opposer à la participation d'un randonneur **s'il juge son équipement insuffisant sur le plan des chaussures. Pour la marche nordique, le pratiquant doit utiliser des bâtons spécifiques et monobrins si possible.**

Les animaux ne sont pas admis durant les marches

En cas d'alerte météorologique ; toutes les marches sont annulées dès le niveau d'alerte Orange



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

Article 7 : Organisation de séjour (Séjour organisé par le Club)

Avant toute organisation de séjour, l'organisateur doit faire valider son projet par le Comité Directeur avec un dossier comportant le descriptif du séjour : le lieu, sa durée, son niveau de difficulté, les hébergements, les centres d'intérêt particuliers, le nombre de participants possible et le coût prévisionnel par personne. Tout adhérent peut organiser un séjour.

Frais de recherche par séjour :

L'organisation d'un séjour nécessite des recherches avec ou sans déplacement sur le lieu.

L'organisateur perçoit une indemnité :

- Avec reconnaissance sur le terrain : tous les frais de recherches doivent faire l'objet de production de justificatifs des dépenses engagées (facture Hôtel, ticket Péage, ticket Frais de carburant). Le Club verse alors une participation maximale de 150 €, le complément entre les frais réels engagés et les 150 € est réparti entre les participants du séjour.
- Sans déplacement : 40 € pour frais administratifs.

En cas d'annulation de séjour, après examen du dossier par le Comité Directeur, ces indemnités (150 € ou 40 €) pourront être versées à l'organisateur.

Montant du séjour :

Le séjour doit s'autofinancer.

Sauf imprévus, toutes les dépenses doivent être intégrées dans le coût du séjour (visites, pourboires, pot de fin de séjour, frais de recherche, ...).

Durant le séjour, pour raisons diverses (intempéries, balade impromptue, une visite vivement recommandée, ...), le programme peut nécessiter une modification. L'organisateur décide alors, en commun accord avec les participants du séjour, de cette modification, en détermine le coût financier, le répartit sur les participants.

Article 8 : Conditions d'inscription aux séjours

Seules les demandes d'inscription à un séjour faites sur le formulaire du site sont prises en considération. Aucune autre demande d'inscription, ni engagement verbal n'est recevable. Chaque participant à un séjour doit disposer d'une **licence valide à la date de départ du séjour.**

- Séjours gérés et encadrés par un animateur du Club : adhésion et licencié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (Beynois, Non Beynois Extérieur (licencié dans un autre Club)) obligatoires.
- Séjours dont les activités (y compris les randonnées) sont assurées intégralement par un organisme extérieur : adhésion à Balade et Randonnée obligatoire.
- Lors de son inscription, l'adhérent doit tenir compte des indications de difficultés indiquées pour le séjour et s'assurer que son niveau de marche soit en adéquation. Ceci afin de ne pas compromettre le bon déroulement du séjour. L'organisateur ne devra procéder à aucune sélection. Toutefois, s'il estime qu'une personne s'inscrivant n'a pas le niveau requis pour le type de séjour, il peut refuser son inscription. Dans ce cas, il informe directement la personne en lui expliquant la raison de sa décision. Parallèlement, il en informe le Président.



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

Païement du séjour :

Le païement se fait prioritairement par internet au travers d'un site sécurisé. Tous les chèques de règlement du séjour doivent obligatoirement être adressés au Trésorier du Club à l'ordre de « Balade et Randonnée ». **L'acompte à l'inscription ou les acomptes et le solde, sont indiqués pour chaque séjour.**

Processus d'inscription et gestion d'historique des séjours : Voir Annexe 3, processus en phase probatoire jusque fin de saison 2027/28.

Article 9 : Remboursement des notes de frais

- Suivre la procédure de fonctionnement de la comptabilité du Club.

Article 10 : Animations

L'Association Balade et Randonnée participe à diverses manifestations sportives, culturelles et caritatives. Ces manifestations peuvent éventuellement se pratiquer en commun avec d'autres associations.

Article 11 : RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Le texte relatif au RGPD est en Annexe 1 : Mentions légales, RGPD. Ce document décrit également les Conditions Générales d'utilisation du site de Balade et Randonnée.

En Annexe 2 figure le RGPD relatif à l'hébergeur de notre site Web : Sécurité de vos données personnelles chez notre hébergeur de site Web. L'hébergeur a mis en place les règles nécessaires au respect du RGPD. Celles-ci figurent dans le document annexé au présent Règlement Intérieur.

En Annexe 4 figure le RGPD relatif à la plateforme BREVO chargée de la distribution des courriels en masse.

En Annexe 5 figure la Charte de sécurité et gestion des données personnelles et les mentions légales MONETICO chargé du moyen de païement sécurisé du site balade78.fr.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Article 12 : Dispositions diverses

Le Règlement Intérieur peut être modifié en fonction des besoins, pour la bonne marche du Club.

Ce Règlement Intérieur a été présenté et approuvé en Assemblée Générale le 28 Novembre 2024.

Le président
M. Jean-Louis JESTIN

Le vice-président
M. Jean-Marie AURÉ

Plaisir le 8 décembre 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Justin', with a long horizontal line extending to the right.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Auré', with a long horizontal line extending to the right.



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

ANNEXE 1 : MENTIONS LEGALES, RGPD

1. Présentation du site.

- **Propriétaire et éditeur**

Propriétaire : Association – Balade et Randonnée, Mairie de Beynes, Place du 8 mai 1945
78650 BEYNES

Créateur : Gérard MARCHAL et Isabelle THOMAZIC

Responsables publication : Jean-Louis JESTIN (Président de l'association)
contact@balade78.fr, Gérard MARCHAL et Isabelle THOMAZIC

Webmaster : Gérard MARCHAL et Isabelle THOMAZIC – web@balade78.fr

- **Hébergeur**

L'hébergement du site est réalisé par la société **O2SWITCH**

Chemin des Pardiaux
63000 Clermont-Ferrand

Service commercial : 04 44 44 60 40 ou support@o2switch.fr

2. Conditions générales d'utilisation du site et des services proposés.

L'utilisation du site balade78.fr implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales d'utilisation ci-après décrites. Le site balade78.fr est mis à jour régulièrement par les webmasters et par le Comité de Direction de l'association. Ces conditions d'utilisation sont donc susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment, les utilisateurs du site balade78.fr sont donc invités à les consulter de manière régulière.

3. Description des services fournis.

Le site balade78.fr a pour objet de fournir une information concernant l'ensemble des activités de l'association.

L'association **Balade et Randonnée** s'efforce de fournir sur le site balade78.fr des informations aussi précises que possible. Toutefois, elle ne pourra être tenue responsable des omissions, inexactitudes et carences dans la mise à jour, qu'elles soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ces informations.

Toutes les informations indiquées sur le site balade78.fr sont données à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer. Par ailleurs, les renseignements figurant sur le site balade78.fr ne sont



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve de modifications ayant été apportées depuis leur mise en ligne.

4. Limitations contractuelles sur les données techniques.

Le site utilise la technologie JavaScript, le CMS (Content Management System) WordPress est un système de gestion de contenu open-source sous licence GPLv2.

Le site Internet ne pourra être tenu responsable de dommages matériels liés à l'utilisation du site. De plus, l'utilisateur du site s'engage à accéder au site en utilisant un matériel récent, ne contenant pas de virus et avec un navigateur de dernière génération mis à jour.

5. Propriété intellectuelle et contrefaçons.

Toutes les informations ou documents contenus dans le site ainsi que tous les éléments créés pour le site sont ; soit la propriété de l'Association **Balade et Randonnée**, soit font l'objet de droit d'utilisation, de reproduction et de représentation consentis au profit de l'Association **Balade et Randonnée**. Toutes les informations de ce site relèvent des législations françaises et internationales protégeant les droits d'auteur.

Aucune licence, ni aucun droit autre que celui de consulter le site n'est conféré à quiconque au regard des droits de propriété intellectuelle. La reproduction des documents du site est autorisée à des fins exclusives d'information pour un usage personnel et privé, toute reproduction et toute utilisation de copie réalisée à d'autres fins est expressément interdite et soumise à l'autorisation préalable et expresse de l'Association **Balade et Randonnée**. La dénomination Association **Balade et Randonnée**, les logos et autres produits et marques cités sur le site sont la propriété de l'Association **Balade et Randonnée** et ne peuvent en conséquence être utilisés sans l'utilisation écrite préalable de l'Association **Balade et Randonnée**.

6. Limitations de responsabilité.

Les informations contenues sur ce site sont aussi précises que possibles et le site est périodiquement remis à jour, mais peut toutefois contenir des inexactitudes, des omissions ou des lacunes.

Si vous constatez une lacune, erreur ou ce qui paraît être un dysfonctionnement, merci de bien vouloir le signaler à web@balade78.fr en décrivant le problème de la manière la plus précise possible (page posant problème, action déclenchante, type d'ordinateur et de navigateur utilisé, ...).

Tout contenu téléchargé se fait aux risques et périls de l'utilisateur et sous sa seule responsabilité. En conséquence, l'association **Balade et Randonnée** ne saurait être tenue responsable d'un quelconque dommage subi par l'ordinateur de l'utilisateur ou d'une quelconque perte de données consécutives au téléchargement.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Les photos ne sont pas contractuelles.

L'Association **Balade et Randonnée** ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de votre visite sur son site internet, de l'utilisation ou de l'impossibilité d'accéder et/ou d'utiliser le contenu de ce site. Cette limitation concerne tout type de dommages directs ou indirects y compris la perte de données, de bénéfices et l'interruption d'activité.

Des espaces interactifs sont à la disposition des utilisateurs. L'association **Balade et Randonnée** se réserve le droit de supprimer, sans mise en demeure préalable, tout contenu déposé dans cet espace qui contreviendrait à la législation applicable en France, en particulier aux dispositions relatives à la protection des données. Le cas échéant, L'association **Balade et Randonnée** se réserve également la possibilité de mettre en cause la responsabilité civile et/ou pénale de l'utilisateur, notamment en cas de message à caractère raciste, injurieux, diffamant, ou pornographique, quel que soit le support utilisé (texte, photographie...).

7. Gestion des données personnelles.

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, par le Régime de Protection des Données à caractère personnel prévu par le Règlement (UE) 2016/679 DU 27 AVRIL 2016 (Articles 71 à 128) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Collecte des données :

Dans le cadre de l'utilisation de notre site internet, vous pouvez être amenés à nous communiquer des informations personnelles. Si vous êtes adhérent, vos noms et coordonnées seront conservés par l'Association, notamment afin de vous adresser les e-mails d'information. De même, si vous êtes abonné(e) à notre lettre d'information électronique, votre adresse électronique sera conservée.

Ces informations sont conservées de manière confidentielle et destinées exclusivement à l'Association ainsi qu'à son prestataire chargé notamment du routage des courriers. Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association : contact@balade78.fr

A l'occasion de l'utilisation du site balade78.fr, peuvent être recueillies : l'URL des liens par l'intermédiaire desquels l'utilisateur a accédé au site balade78.fr, le fournisseur d'accès de l'utilisateur, l'adresse de protocole Internet (IP) de l'utilisateur.

En tout état de cause L'association **Balade et Randonnée** ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de certains services proposés par le site balade78.fr. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site balade78.fr l'obligation ou non de fournir ces informations.



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

A chaque début d'exercice l'adhérent doit remplir un bordereau d'inscription ou de réinscription soit sous forme numérique (par internet), soit sous forme papier, comportant selon les cas plus ou moins d'informations personnelles. Ces informations sont ensuite saisies dans la base de données de la FFRandonnée qui en devient de fait le garant.

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de nos relations. Elles sont conservées sur deux exercices, les données N-2 étant détruites à l'issue de l'exercice N. La conservation sur deux exercices est nécessaire à la gestion du club.

Cas particuliers des informations FFRandonnée :

La FFRandonnée propose d'adresser directement des informations à ses adhérents, type newsletters, questionnaires, ... Pour recevoir ces informations il est nécessaire de cocher une case spécifique dans la base de données de la FFRandonnée. Le club ne proposant pas cette possibilité dans ses bordereaux d'inscription, l'adhérent devra en faire la demande expresse auprès de la personne en charge des inscriptions au sein du club en adressant un courriel à l'adresse suivante ; adhésion@balade78.fr

Extraction de vos données personnelles

Pour assurer son fonctionnement le club extrait de la base de données de la FFRandonnée les informations nécessaires à la gestion de ses adhérents. Elles font l'objet d'un traitement informatique qui est destiné au seul usage du club.

- Les données extraites utilisées sont les suivantes ;

N° de licence - Nom – Prénom – Sexe – Date de naissance – Adresse – Téléphone fixe et mobile – Adresse Courriel – Date du certificat médical – Date d'émission de la licence – Personne à contacter en cas d'accident – N° téléphone de la personne à contacter – Possession carte baliseur – Information de la FFRandonnée (souhaite recevoir ou non des informations directement de la FFRandonnée). – Qualification auprès de la FFRandonnée (Animateur, baliseur)

Exploitation des données :

De ces données extraites sont constitués cinq fichiers :

- Un fichier « Complet des Adhérents » comprenant plusieurs onglets distincts. Il comporte toutes les informations citées ci-dessus. Elles sont nécessaires à la diffusion par courrier postal ou courriel des informations du club, établissent un récapitulatif des adhérents, listent les adhérents internes et externes au club, recensent les éléments du fichier accident.
- Un fichier « liste de diffusion » comportant les noms, prénoms et adresse postale et électroniques des adhérents.

Ces deux fichiers se trouvent sur le site web du club et sont protégés par un identifiant et un mot de passe personnels autorisés aux seuls membres du CoDir (Comité de Direction). L'identifiant et le Mot de passe sont validés chaque année, après constitution du nouveau CoDir.



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

- Un fichier «liste adhérents, accident » comportant les coordonnées des adhérents et le contact à prévenir en cas d'accident. Nom, prénom, numéro de licence et nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident. Un sous fichier liste les adhérents « marche nordique ».
- Un fichier « Droit à l'image » comportant le nom et le prénom des adhérents ayant exprimé leur souhait de ne pas apparaître sur les photos ou les films qui pourraient être pris lors de certaines manifestations du club.
- Un fichier « Pilotes de covoiturage » qui se trouve sur le site web du club et est en accès libre aux animateurs et membres Codir. Ce fichier comporte nom, prénom, téléphone et mail des animateurs volontaires pour piloter les éventuels covoiturages.
- Un fichier recensant les participants aux différents séjours avec attribution de points destiné aux arbitrages de participations en cas de surnombre sur un séjour.

Ces quatre fichiers se trouvent sur le site web du club et sont protégés par un identifiant et un mot de passe personnel autorisé et connu des seuls animateurs du club. L'identifiant et le Mot de passe sont validés chaque année, après paiement des cotisations.

Le Codir a accès à ces six fichiers.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site balade78.fr n'est publiée à son insu, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

8. Liens hypertextes et cookies.

L'Association Balade et Randonnée ne peut être tenue responsable des contenus des sites vers lesquels elle offre des liens qui sont proposés aux utilisateurs en tant que service.

La création de lien vers le site de l'Association Balade et Randonnée est soumise à l'autorisation préalable en écrivant à l'adresse mail suivante : contact@balade78.fr.

La navigation sur le site balade78.fr est susceptible de provoquer l'installation de cookie(s) sur l'ordinateur de l'utilisateur. Un cookie est un fichier de petite taille, qui ne permet pas l'identification de l'utilisateur, mais qui enregistre des informations relatives à la navigation d'un ordinateur sur un site. Les données ainsi obtenues visent à faciliter la navigation ultérieure sur le site, et ont également vocation à permettre diverses mesures de fréquentation.

Le refus d'installation d'un cookie peut entraîner l'impossibilité d'accéder à certains services.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à l'enregistrement de cookies en configurant votre ordinateur.



BALADE ET RANDONNEE CLUB DE MARCHE

9. Droit applicable et attribution de juridiction

Tout litige en relation avec l'utilisation du site balade78.fr est soumis au droit français.

10. Lexique.

Utilisateur : Internaute se connectant, utilisant le site susnommé.

Données personnelles : Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Mais, parce qu'elles concernent des personnes, celles-ci doivent en conserver la maîtrise.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

ANNEXE 2 : RGPD HEBERGEUR

O2Switch

Politique des Données Personnelles – Janvier 2023

La société O2Switch (ci-après « O2Switch ») attache une grande importance à la protection des données personnelles. La présente politique de confidentialité vise à préciser les droits et obligations d'O2Switch et de ses clients.

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, O2Switch et ses clients responsables de traitement (ci-après dénommés conjointement « les Parties ») s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « *le RGPD* »).

Chacune des Parties s'engage notamment, concernant les traitements de données à caractère personnel dont elle est responsable à respecter les droits des personnes concernées (notamment droit d'information, d'accès, de rectification et de suppression des données). Le Client, qui demeure seul responsable du choix du Service, s'assure que le Service présente les caractéristiques et conditions requises pour pouvoir procéder aux traitements de données à caractère personnel envisagés dans le cadre de l'utilisation du Service, compte-tenu de la réglementation en vigueur, notamment lorsque le Service est utilisé pour traiter des données sensibles (par exemple, données de santé).

Lorsque O2Switch propose un Service destiné à permettre au Client de réaliser des traitements de données à caractère personnel soumis à des dispositions légales ou réglementaires spécifiques (par exemple, l'hébergement de données de santé), O2Switch communique au Client le périmètre de responsabilité de ce dernier, ainsi que les conditions dans lesquelles O2Switch se conforme auxdits standards ou réglementations.

1. Propriété des données et responsable du traitement

Le Client reste propriétaire des données qu'il traite au moyen des Services proposés par O2Switch. En application des dispositions du RGPD, il demeure le seul responsable du traitement.

2. Localisation des données

Les Données Client sont localisées dans un ou plusieurs sites situés en France, sauf dispositions contraires stipulées dans la documentation mise à disposition par O2Switch au titre des offres souscrites par le Client (ci-après le « Pays de localisation des données »).

Dès lors que les Données Personnelles sont :

- collectées par le Client hors du Pays de localisation des données avant d'y être transférées au titre du Service, et/ou

transférées par le Client, ou par O2Switch sur instruction du Client, hors du Pays de localisation des données,

Il relève de la responsabilité du Client de s'assurer que la collecte, le traitement et/ou le transfert de Données Personnelles dans le Pays de localisation des données sont autorisés par les législations locales applicables ou à défaut et lorsque cela est légalement possible d'encadrer ces transferts par des outils juridiques adéquats.

Lorsque le Pays de localisation des données est la France, O2Switch s'engage à ne pas transférer les sites où sont localisées les Données Client en dehors de la France sans l'accord préalable du Client.

3. Obligation du Client responsable de traitement

Le Client doit communiquer clairement à O2Switch toute information utile quant aux finalités du traitement



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

envisagé et prendre en compte toute observation pertinente de O2Switch tenue à une obligation de conseil dans le cadre de toute demande raisonnable.

En tant que responsable de traitement, le Client s'engage à :

1. fournir à O2Switch les données visées en annexe du Bon de Commande

documenter promptement par écrit, y compris sous forme électronique, toute instruction concernant le traitement des données par O2Switch,

veiller, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le RGPD de la part de O2Switch,

superviser le traitement, y compris réaliser le cas échéant et à ses frais les audits et les inspections auprès de O2Switch .

4. **Obligation du O2Switch, sous-traitant pour le compte du Client**

En tant que sous-traitant, O2Switch s'engage à :

traiter les données **uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s)** qui fait/font l'objet de la sous-traitance

traiter les données **conformément aux instructions documentées** du Client, responsable de traitement. Si O2Switch considère qu'une instruction constitue une violation du RGPD ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des Etats membres relative à la protection des données, elle en informe immédiatement le Client. En outre, si O2Switch est tenue de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'Etat membre auquel elle est soumise, O2Switch doit informer le responsable du traitement de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public

garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du Contrat souscrit par le Client,

veiller à ce que les **personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel** en vertu du Contrat souscrit par le Client :

- s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
- reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel

5. prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de **protection des données dès la conception** et de **protection des données par défaut**

- **Sous-traitance**

O2Switch peut faire appel à un autre sous-traitant (ci-après, « le sous-traitant ultérieur ») pour mener des activités de traitement spécifiques. Dans ce cas, il informe préalablement et par écrit le responsable de traitement de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants. Cette information doit indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du sous-traitant et les dates du contrat de sous-traitance. Le responsable de traitement dispose d'un délai minimum de 7 (sept) jours ouvrés à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections. Cette sous-traitance ne peut être effectuée que si le responsable de traitement n'a pas émis d'objection pendant le délai convenu.

Le sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations de la présente Politique des Données Personnelles pour le compte et selon les instructions du responsable de traitement. Il appartient au sous-traitant initial de s'assurer que le sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du règlement européen sur la protection des données. Si le sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

en matière de protection des données, le sous-traitant initial demeure pleinement responsable devant le responsable de traitement de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations.

7. Droit d'information des personnes concernées

Il appartient au responsable de traitement de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des données.

8. Exercice des droits des personnes

Dans la mesure du possible, O2Switch doit aider le responsable de traitement à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Lorsque les personnes concernées exercent auprès du responsable de traitement Client O2Switch des demandes d'exercice de leurs droits portant sur des prestations assurées par O2Switch pour le compte du Client, le sous-traitant doit faire suivre ces demandes dès réception par courrier électronique à l'adresse dpo@o2switch.fr.

Le DPO nommé par O2Switch est Maître Alexandre Archambault, Avocat au Barreau de Paris.

9. Notification des violations de données à caractère personnel

O2Switch notifie au responsable de traitement toute violation de données à caractère personnel dans un délai maximum de 24 (vingt-quatre) heures après en avoir pris connaissance et par courrier électronique. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au responsable de traitement, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.

10. Aide du sous-traitant dans le cadre du respect par le responsable de traitement de ses obligations

O2Switch apporte son aide, dans la limite des moyens dont elle dispose, pour toute demande raisonnable du responsable de traitement pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des données.

O2Switch apporte son aide, dans la limite des moyens dont elle dispose, pour toute demande raisonnable du responsable de traitement pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle.

11. Mesures de sécurité

O2Switch s'engage à mettre en œuvre, lorsque cela est possible, les mesures appropriées de sécurité suivantes :

- *la pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel ;*
- *les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement;*
- *les moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique;*
- *une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement*

O2Switch s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité raisonnablement appropriées prévues par l'état de l'art tel que précisé par les recommandations de la CNIL et de l'ANSSI.

12. Sort des données



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

Au terme de la prestation de services relatifs au traitement de ces données, O2Switch s'engage, au choix des Parties :

- détruire toutes les données à caractère personnel ou
- à mettre à disposition du Client responsable de traitement sur un répertoire informatique sécurisé accessible à distance sur authentification toutes les données à caractère personnel dans leur dernière version hébergée (« dump), à l'exclusion de toute autre version antérieure, ou
- à mettre à disposition du sous-traitant désigné par le Client responsable de traitement responsable de traitement sur un répertoire informatique sécurisé accessible à distance sur authentification les données à caractère personnel dans leur dernière version hébergée (« dump), à l'exclusion de toute autre version antérieure.

Le renvoi doit s'accompagner de la destruction de toutes les copies existantes dans les systèmes d'information du sous-traitant. Une fois détruites, O2Switch justifiera par écrit, le cas échéant sous forme électronique, de la destruction.

14. Registre des catégories d'activités de traitement

O2Switch déclare **tenir par écrit un registre** de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte du Client comprenant :

- le nom et les coordonnées du responsable de traitement pour le compte duquel il agit, des éventuels sous-traitants et, le cas échéant, du délégué à la protection des données;
- les catégories de traitements effectués pour le compte du responsable du traitement;
- le cas échéant, les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et, dans le cas des transferts visés à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du RGPD, les documents attestant de l'existence de garanties appropriées;
- dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles, y compris entre autres, selon les besoins :
 - la pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel;
 - des moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement;
 - des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique;
 - une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.

15. Documentation

O2Switch met à la disposition, le cas échéant sous forme électronique, du Client responsable de traitement la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le responsable du traitement ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits.

O2Switch met en œuvre tout moyen et procédure raisonnablement appropriés pour garantir l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données objets du traitement. En particulier O2Switch s'interdit de céder ou de communiquer à des tiers les données traitées par le Service.

O2Switch propose au Client une possibilité d'export / portabilité des données, selon des modalités précisées dans la Documentation associée à chaque offre souscrite par le Client.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

5. Collecte de données personnelles dans le cadre du Service fourni par O2Switch

Dans le cadre de la souscription aux services proposés par O2Switch et pendant la fourniture de ces services, O2Switch collecte les catégories de données suivantes :

- i. Données d'identification : adresse IP (avec port source) de la demande de souscription en ligne, nom, prénom, adresse postale et adresse de courrier électronique, numéro de téléphone, numéro de client, numéro de SIRET, numéro de TVA intra-communautaire
- ii. Données de facturation et/ou de paiement : coordonnées bancaires, moyen de paiement, référence carte bancaire
- iii. Données de suivi de la relation Client : demandes d'assistance, correspondance avec le Client, adresse IP (avec port source) des requêtes effectuées par le Client sur sa console de gestion de compte.

O2Switch utilise ces données pour les besoins de l'exécution et de la gestion du Contrat souscrit par le Client, la sécurisation du compte du Client, ainsi que pour satisfaire aux obligations légales en matière d'identification des créateurs de contenus sur Internet ([Décret n°2021-1362 du 20 octobre 2021](#)). Les coordonnées bancaires du Client seront utilisées par O2Switch pour la facturation, le paiement et le recouvrement de toute somme due et née d'un contrat conclu avec O2Switch.

Ceci comprend la gestion du compte Client et de la relation contractuelle, l'installation, la maintenance, la fourniture et la gestion du service souscrit, la délivrance d'une assistance et le traitement des demandes, la facturation du service, la gestion des réclamations et différends et les procédures de recouvrement, également par le biais de tiers. Ces données sont conservées pendant le temps nécessaire à la gestion du contrat et/ou pendant la durée légale. Sans ces données, O2Switch ne pourrait pas exécuter les prestations souscrites par le Client et lui garantir un haut niveau de protection des données.

O2Switch pourra également utiliser ces données lorsqu'elle y a un intérêt légitime. Ces données permettront ainsi à O2Switch d'évaluer la performance des services délivrés au Client en vue de les améliorer et d'en développer de nouveaux, ainsi que pour réaliser des actions de fidélisation, de prospection, de sondage et de promotion.

Les données fournies par le Client pourront également être utilisées afin de garantir la sécurité du réseau O2Switch et de prévenir d'éventuelles fraudes ou dans le cadre de fusions, ventes d'actifs ou transferts de tout ou partie de son activité, en transférant les données personnelles Clients à la ou aux tierces parties impliquées dans la transaction dans le cadre de la transaction.

Ces données seront conservées pendant le temps nécessaire à la réalisation de ces finalités et pour une durée maximale à compter de la fin de la relation contractuelle :

- de 5 (cinq) ans pour les informations relatives à l'identification du Client telles que prévues à l'article 2 du [Décret n°2021-1362 du 20 octobre 2021](#),
- de 1 (un) an pour les autres informations fournies par le Client telles que prévues à l'article 3 du [Décret n°2021-1362 du 20 octobre 2021](#),
- de 1 (un) an pour les informations relatives au paiement telles que prévues à l'article 4 du [Décret n°2021-1362 du 20 octobre 2021](#),
- de 1 (un) an pour les données techniques permettant d'identifier la source de la connexion ou celles relatives aux équipements terminaux utilisés, telles que prévues à aux articles 5 et 7 du [Décret n°2021-1362 du 20 octobre 2021](#),
- de 1 (un) an pour les données de trafic et de localisation telles que prévues aux articles 6 et 7 du [Décret n°2021-1362 du 20 octobre 2021](#),
- de 2 (deux) ans concernant les informations relatives à l'identification du Client dans le cadre d'actions de prospection directe initiées par O2Switch.



BALADE ET RANDONNEE CLUB DE MARCHÉ

O2Switch pourra également utiliser ces données afin de respecter ses obligations légales (incluant les lois anti-fraude, les lois sur le blanchiment d'argent et les dispositions concernant le retard ou l'absence de paiement par le Client) et/ou pour répondre aux demandes des autorités publiques et gouvernementales Françaises dans l'exercice de leurs missions conférées par les lois et règlements en vigueur.

Le Client peut à tout moment accéder à ses données, les rectifier, demander leur suppression, s'opposer à un traitement pour des motifs légitimes en raison de sa situation particulière ou encore exercer son droit à la portabilité de vos données, via la console de gestion de compte en ligne ou par courrier postal en justifiant de son identité à : O2Switch - Informatique et Libertés - 222-224 Boulevard Gustave Flaubert 63000 Clermont - Ferrand. Vous pouvez à tout moment contacter notre Délégué à la Protection des Données personnelles (DPO) à l'adresse : dpo@o2switch.fr. Le DPO nommé par O2Switch est Maître Alexandre Archambault, Avocat au Barreau de Paris.

Les données dont O2Switch a besoin pour la finalité pour laquelle elles ont été collectées, nécessaires au respect d'une obligation légale et/ou à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice pourront cependant ne pas être supprimées.

En s'adressant au Délégué à la Protection des Données personnelles d'O2Switch, le Client peut également définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après son décès.

En cas de réclamation à laquelle O2Switch n'aurait pas donné de réponse satisfaisante, le Client dispose de la faculté de s'adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([CNIL](http://www.cnil.fr)) en charge du respect des obligations en matière de données personnelles.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

ANNEXE 3

Processus d'inscription et gestion d'historique des séjours

1. Préinscription sur le site Web du club

Afin d'offrir des séjours accessibles à l'ensemble des adhérents et dans un souci d'équité, un système de préinscription avec liste d'attente et historique des séjours est mis en place pour une période probatoire de deux années (années sportives 2024/2026). Cette procédure ne s'applique que lorsque le nombre de préinscrits à un séjour dépasse le nombre de places proposées et après avoir étudié, avec accord de l'organisateur, les possibilités d'augmenter la capacité du séjour ou de le doubler.

Cette méthode est basée ;

- D'une part sur la préinscription préalable aux séjours directement sur le site web, cette préinscription engage l'adhérent s'il est retenu pour le séjour mais n'engage pas le club en cas d'impossibilité de le réaliser, cette préinscription constitue une liste d'attente,
- D'autre part, en cas de dépassement d'inscriptions par rapport à la capacité offerte pour le séjour, sur la prise en compte de l'historique de participation aux séjours de chaque adhérent. L'historique est pris sur les deux années civiles précédant l'année sportive en cours (exemple ; historique du 01/01/2023 au 31/12/2024 pour l'année sportive 2025/2026) par attribution de points.

2. L'historique et ses règles

La référence du calcul des points se fait sur les deux années civiles passées, 1er janvier - 31 décembre (pas celle en cours).

- Séjour de 1 à 3 jours : un point,
- Séjour de 4 à 7 jours et au-delà : deux points.
- L'historique comptabilise les séjours à la date de leur jour de début.
- Les animateurs(trices) de séjours et leurs conjoints(tes) ou compagnes(ons) ne comptabilisent pas de points sur ceux qu'ils organisent.
- L'accès aux préinscriptions sur le site est maintenu à minima trois semaines pour tous les séjours,
- Après préinscription des adhérents sur le site et en cas de surnombre par rapport à ce que propose le séjour, l'historique séjour des candidats sera consulté,
- Les personnes cumulant le moins de points seront prioritaires, nonobstant que leur participation ne remette pas en cause les covoiturages sur place
- En cas d'égalité de points, le choix se fait sur le candidat ayant le dernier séjour le plus lointain dans l'historique et au-delà si nécessaire (exemple ; une personne dont le dernier séjour était le 14 septembre 2024 passera avant celle dont le dernier date du 12 décembre 2024).
- Les personnes préinscrites et non retenues sur un séjour restent en liste d'attente et seront contactées en cas de désistement en fonction de leur historique.
- Sur demande d'un adhérent, un extrait du fichier pourra lui être adressé indiquant sa place dans le classement en cours, son total points et les points affectés aux séjours qu'il a réalisés.
- Le fichier n'est pas public ni consultable par les adhérents, un (ou des) membre désigné gère et met à jour le fichier historique. Les organisateurs de séjour peuvent en demander un extrait pour le cas où le nombre de préinscrits serait supérieur au nombre de places proposées.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

3. Le fichier historique

Il est basé sur une macro Excel

Les données des séjours sont entrées chaque année et au plus tard le 31 décembre de l'année précédant l'année sportive de façon à ne pas donner de contrainte de suivi au pilote du fichier.

Le fonctionnement permet ;

- La saisie de l'historiques des séjours, date de début, durée, organisateurs, participants...
- La recherche de l'historique d'un adhérent
- Les adhérents ayant participé à un séjour donné
- Le classement des adhérents avec leur historique, permettant entre autres à l'organisateur de prévenir les adhérents non retenus en cas de surnombre



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

Annexe 4

BREVO

Politique de Confidentialité Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de son activité et pour les besoins de la fourniture des Services, Brevo est amenée à collecter et traiter les données à caractère personnel de ses utilisateurs (ci-après les "Utilisateurs").

La présente politique de confidentialité, mise en place par Brevo, a vocation à fournir aux Utilisateurs une information synthétique et globale sur les traitements de données à caractère personnel opérés par Brevo.

Brevo accorde une importance particulière au respect de la vie privée des Utilisateurs et de la confidentialité de leurs données personnelles, et s'engage ainsi à traiter les données dans le respect des lois et réglementations applicables, et notamment la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après la "Loi Informatique et Liberté"), et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le "RGPD").

Définitions

Donnée à caractère personnel : constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, c'est-à-dire qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

Traitement de données à caractère personnel : constitue un traitement de données à caractère personnel toute opération ou tout ensemble d'opérations portant sur de telles données, quel que soit le procédé utilisé, et notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction.

Cookie : un cookie est une information déposée sur le disque dur d'un internaute par le serveur du site qu'il visite. Il contient plusieurs données : le nom du serveur qui l'a déposé, un identifiant sous forme de numéro unique, éventuellement une date d'expiration. Ces informations sont parfois stockées sur l'ordinateur dans un simple fichier texte auquel un serveur accède pour lire et enregistrer des informations.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Responsable du traitement – DPO

Le responsable du traitement des données personnelles visées aux présentes est la société Brevo, Société par actions simplifiée au capital de 387 722 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 498 019 298 et dont le siège social est situé 106 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France.

La société Brevo a désigné un Data Protection Officer qui peut être contacté à l'adresse suivante : dpo@sendinblue.com.

Données collectées

Brevo collecte les données des Utilisateurs afin de mettre à leur disposition les services pour lesquels ils ont souscrit à la plateforme.

Le caractère obligatoire ou facultatif des données renseignées (pour pouvoir finaliser l'inscription de l'Utilisateur et lui fournir les services Brevo) est signalé lors de la collecte par un astérisque.

En outre, certaines données sont collectées automatiquement du fait des actions de l'Utilisateur sur le site (voir le paragraphe relatif aux cookies).

Finalités

Les données à caractère personnel collectées par Brevo à l'occasion de la fourniture des services sont nécessaires à l'exécution des contrats conclus avec l'Utilisateur, ou pour permettre à Brevo de poursuivre ses intérêts légitimes dans le respect des droits de l'Utilisateur. Certaines données pourront également être traitées sur la base du recueil du consentement de l'Utilisateur.

Les finalités pour lesquelles Brevo traite les données sont les suivantes :

- la gestion commerciale et comptable du contrat ;
- la gestion de l'activation et de l'animation marketing ;
- la détection de comportements malveillants (fraude, phishing, spam, etc.) ;
- l'amélioration du parcours des utilisateurs du site ;
- plus généralement toute finalité visée à l'article 2 de la Délibération n°2012-209 du 21 juin 2012 portant création d'une norme simplifiée concernant les traitements automatisés de données à caractère personnel relatifs à la gestion des utilisateurs et de prospects.

Destinataires des données

Les données à caractère personnel collectées sont destinées aux services commercial et comptable de Brevo. Elles peuvent être transmises aux filiales de Brevo, ou aux sociétés sous-traitantes auxquelles Brevo peut faire appel dans le cadre de l'exécution de ses services.

Dans ce cadre, les données à caractère personnel peuvent faire l'objet d'un transfert vers un pays membre ou non de l'Union européenne. Brevo met en place des garanties assurant la protection et la sécurité de ces données, en conformité avec la réglementation.

Brevo ne cède ni ne loue les données à caractère personnel à des tiers à des fins de marketing, sans le consentement exprès des Utilisateurs de Brevo.

En dehors de ces hypothèses, la divulgation des données à caractère personnel à des tiers ne pourra intervenir que dans les cas suivants :

- sur autorisation de leur part ;



BALADE ET RANDONNEE CLUB DE MARCHÉ

- sur demande des autorités légalement compétentes, sur réquisition judiciaire, ou dans le cadre d'un contentieux judiciaire.

Durée de conservation des données

Pour satisfaire à ses obligations légales ou afin de disposer des éléments nécessaires pour faire valoir ses droits, Brevo pourra archiver les données dans les conditions prévues par la réglementation.

Ainsi, les données à caractère personnel collectées par Brevo relatives à l'identité et aux coordonnées de ses Utilisateurs sont archivées pendant une durée maximum de deux ans après la cessation des relations contractuelles pour les Utilisateurs clients, ou à compter de leur collecte par le responsable de traitement ou du dernier contact émanant de l'Utilisateur prospect pour les données relatives à ces derniers.

La cessation des relations contractuelles est entendue comme la résiliation exprès du contrat par l'Utilisateur ou la non-utilisation des services de Brevo pendant une durée de cinq ans.

Droit des Utilisateurs

Conformément à la réglementation, l'Utilisateur bénéficie des droits d'accès et de rectification des données à caractère qui le concerne, qui lui permettent de faire rectifier, compléter, mettre à jour ou effacer les données qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

L'Utilisateur bénéficie également des droits à demander la limitation du traitement, et à s'opposer pour motif légitime au traitement de ses données à caractère personnel. L'Utilisateur peut en outre communiquer des instructions sur le sort de ses données à caractère personnel en cas de décès.

Lorsque cela est applicable, l'Utilisateur peut demander la portabilité de ses données, ou, lorsque le traitement a pour base légale le consentement, retirer son consentement à tout moment.

L'Utilisateur peut exercer ses droits en s'adressant par email à dpo@brevo.com ou par courrier à :

Sendinblue SAS – Équipe DPO

106 boulevard Haussmann, 75008 Paris

L'Utilisateur peut également à tout moment modifier lui-même les données le concernant en se loguant sur <https://www.brevo.com/fr/> et en cliquant sur " éditer mon profil " ou en contactant le service de relation client à l'adresse support@brevo.com

L'Utilisateur peut se désinscrire de la newsletter de Brevo ou des emails marketing en suivant les liens de désinscription figurant dans chacun de ces emails.

L'Utilisateur peut, en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet <https://www.cnil.fr>.

L'Utilisateur pourra accéder à une information détaillée sur l'utilisation de ses données à caractère personnel, notamment concernant les finalités des traitements, les bases légales permettant à Brevo de traiter les données, leurs durées de conservation, leurs destinataires et, le cas échéant, les transferts de celles-ci vers un pays non membre de l'Union européenne ainsi que les garanties mises en œuvre. Pour ce faire, l'Utilisateur peut adresser sa demande par email à dpo@brevo.com.



BALADE ET RANDONNEE

CLUB DE MARCHÉ

Conditions générales d'utilisation supplémentaires pour la fonctionnalité de boîte de réception

Nonobstant toute autre disposition de la présente politique de confidentialité, si l'utilisateur fournit à Brevo l'accès à ses données d'utilisateur Gmail, Brevo s'engage à :

- N'utiliser cet accès que pour lire, écrire, modifier ou contrôler le corps des messages Gmail (y compris les pièces jointes), les métadonnées, les en-têtes et les paramètres afin de fournir un client de messagerie Web aux utilisateurs pour qu'ils puissent composer, envoyer, lire, et traiter leurs emails;
- Ne jamais transférer ces données à un tiers sauf si cela est requis pour fournir et améliorer ces fonctionnalités, respecter la loi, ou dans le cadre d'une fusion, d'une acquisition, ou de la vente d'actifs;
- Ne jamais utiliser ces données pour gérer son activité d'acquisition de nouveaux clients ou de marketing;
- Ne jamais utiliser ces données pour servir de la publicité;
- Ne jamais autoriser des personnes physiques à lire ces données sans le consentement exprès et explicite pour certains messages, pour des raisons de sécurité telles que la détection de fraude ou d'abus, pour assurer le respect de la loi en vigueur, ou pour les opérations internes de Brevo, et ce, uniquement lorsque les données ont été agrégées et anonymisées.

Cookies

Pour plus d'informations sur la façon dont Brevo gère les cookies, veuillez visiter notre [page de politique de cookies](#).

Sécurité

Brevo a pris toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données à caractère personnel et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Ces mesures sont notamment les suivantes :

- Pare-feu multi-niveaux,
- Anti-virus de notoriété avérée et détection des tentatives d'intrusion,
- Transmission cryptée des données à l'aide de la technologie SSL/https/VPN,
- Data centers Tier 3 et certifiés PCI DSS

Par ailleurs, l'accès aux traitements par les services de Brevo destinataires nécessite une authentification des personnes accédant aux données, au moyen d'un code d'accès et d'un mot de passe individuels, suffisamment robustes et régulièrement renouvelés.

Les données transitant sur des canaux de communication non sécurisés font l'objet de mesures techniques visant à rendre ces données incompréhensibles à toute personne non autorisée.

Toute question à propos de la sécurité du site internet de Brevo peut être adressée à support@brevo.com.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Modification de la Politique de confidentialité

Brevo se réserve le droit de faire évoluer la présente Politique de confidentialité afin de se conformer aux modifications des lois et réglementations en vigueur.

Les modifications apportées seront notifiées via notre site web ou par email, dans la mesure du possible, trente jours au moins avant leur entrée en vigueur.

Contact

Toute question concernant la Politique de confidentialité de Brevo peut être adressée par email à dpo@brevo.com ou par courrier à :

Sendinblue SAS – Politique de confidentialité
106 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

ANNEXE 5

MONETICO

Charte de sécurité et gestion des données personnelles

Dans un contexte de transformation numérique, la protection des données personnelles est un enjeu crucial. Monetico Services, fidèle à ses valeurs, s'engage en faveur d'un environnement digital plus sûr et plus éthique. Afin de fournir des prestations et des services pertinents et efficaces à ses clients, Monetico Services doit bien les connaître et nécessairement collecter et traiter leurs données. Ces informations sont utilisées dans l'intérêt du client. Elles serviront à lui apporter un accompagnement et des offres de grande qualité adaptées à ses besoins. Avec cette charte, Monetico Services prend des engagements concrets sur la protection des données de ses clients et sur le respect de leur vie privée, selon la réglementation en vigueur. Mais Monetico Services entend également être un acteur de référence en termes d'éthique, de transparence et de sécurité numérique.

Transparence : communiquer sur le traitement de vos données

Pour vous servir, nous collectons et traitons vos données personnelles de manière loyale et transparente. La communication sur la traçabilité de nos actions dans le traitement de vos données personnelles est une priorité, et nous nous engageons à vous informer de manière claire et précise sur l'utilisation de celles-ci.

Sécurité : assurer la protection et l'intégrité de vos données

Parce que la confidentialité et l'intégrité des données personnelles sont essentielles pour conserver votre confiance, nous veillons à leur sécurité.

Nous avons donc mis en place des procédures de vérification et de certification de nos outils, destinées à protéger l'ensemble de vos données contre toute utilisation malveillante. La sécurité informatique étant au cœur de notre métier, nos équipes de spécialistes sont continuellement mobilisées pour assurer une protection maximale de vos données, et cela dans toutes les branches de nos activités.

Éthique : utiliser vos données dans votre intérêt

Les informations personnelles que nous détenons sont utilisées afin de vous fournir les services et conseils les plus pertinents. Ces informations sont confidentielles et ne sont en aucun cas vendues à une entreprise tierce. La transmission éventuelle de certaines données personnelles à des prestataires extérieurs au Groupe est toujours effectuée dans un cadre strictement défini, pour une durée limitée et auprès de fournisseurs de confiance.

Maîtrise : vous permettre de garder le contrôle sur vos données

Votre conseiller est le premier garant du contrôle que vous pouvez exercer sur vos données. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données personnelles et d'opposition au traitement dans certains cas. Lors de la consultation de nos sites internet, une information complète sur [notre politique de cookies](#) vous est délivrée. Les données relatives à la santé, recueillies dans le cadre de souscriptions de contrats d'assurances bénéficient d'une protection renforcée.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Nous nous engageons à aller plus loin et à mettre prochainement à votre disposition davantage d'informations vous concernant, dans votre espace personnel. Vous pourrez, à tout moment, y accéder et en demander l'actualisation, le cas échéant.

Lexique

Donnée à caractère personnel (DCP) article 4 du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles : « Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable : est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ».

Système d'Information (SI) : « Le système d'information (SI) est un ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer de l'information, en général grâce à un ordinateur ».

Utilisateur du SI : « Les utilisateurs du SI sont les personnes qui bénéficient des ressources et des habilitations nécessaires à l'accès au Système d'Information ».

Mentions légales

Le site Internet Monetico Services répond aux obligations légales. Nous respectons bien sûr la vie privée des internautes et nous bénéficions d'une licence d'utilisation.

Protection des données personnelles

Monetico Services s'engage à respecter scrupuleusement la confiance que vous lui accordez et à appliquer les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés » (www.cnil.fr) ainsi que les principes déontologiques qui en découlent quant à l'exploitation des informations personnelles que vous pouvez être amené à lui communiquer dans le cadre de votre navigation sur son site internet.

Éditeur et hébergeur du site

Éditeur du site :

Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Société Anonyme au capital de 611 858 064 €.

Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris.

Adresse postale : 75452 Paris CEDEX 09.

Téléphone : 01 45 96 96 96.

Email : [contactez votre agence](mailto:contactez.votre.agence)

Code SWIFT : CMCIFRPP.

Immatriculé au RCS de Paris : 542 016 381.

TVA intracommunautaire : FR34542016381.

Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance ORIAS 7 025 723 (www.orias.fr).

Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris CEDEX 09.

Euro-Information.

Société par Actions Simplifiée.

Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg.

Immatriculé au RCS de Strasbourg : 312 730 674.

Téléphone : 03 88 14 88 14.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Hébergeur :

Euro-Information.

Société par Actions Simplifiée.

Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg.

Immatriculé au RCS de Strasbourg : 312 730 674.

Téléphone : 03 88 14 88 14.

Mention des droits

Les textes et les éléments graphiques, leur présentation et leur assemblage figurant dans ce site sont la propriété Monetico Services . Ils constituent des œuvres et sont protégés en tant que telles par les lois des pays du monde entier et les traités internationaux. Toutes les données relatives à des personnes recueillies directement par Monetico Services et diffusées sur ce site ont fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès des intéressés. Toute utilisation dans ce site de logos, d'informations nominatives appartenant à un tiers ainsi que toute diffusion d'articles parus dans la presse écrite ont fait l'objet d'une autorisation préalable, expresse et écrite (sur support papier ou électronique).

Licence d'utilisation

En accédant au site ou aux applications ou à l'un de ses éléments, vous acceptez une licence d'utilisation concédée par les Editeurs aux conditions définies ci-après.

Cette licence ne vous confère aucun droit de propriété.

Excepté dans la mesure où la loi l'exige, et sauf stipulation expresse des présentes, aucune partie du contenu et/ou des informations ne peut faire l'objet d'opérations d'ingénierie inverse, ni être modifiée, reproduite, republiée, traduite dans une langue étrangère ou un langage informatique, retransmise sous quelque forme que ce soit ou par tout moyen, revendue ou redistribuée sans l'accord écrit préalable des Editeurs.

Un droit de reproduction vous est conféré pour la seule finalité de stockage aux fins de représentation et de preuve. Toute utilisation de documents, de quelque nature que ce soit, issus de ce site web, doit en mentionner la source. Toute diffusion et utilisation non autorisée d'éléments protégés appartenant aux Editeurs justifiera la révocation de la licence et la demande d'octroi de dommages et intérêts.

L'établissement de liens vers la page dont l'adresse est monetico-services.com est autorisé à condition que cette page apparaisse sous l'adresse indiquée ci-dessus (monetico-services.com), accompagnée de tous les éléments figuratifs et spécifiques aux Editeurs.

La licence d'utilisation n'est accordée que pour des sites internet exerçant et diffusant des informations, images et tout autre support en conformité avec l'ordre public, les bonnes mœurs et d'une manière générale conformes au droit français. Chaque Editeur pourra individuellement révoquer la licence à tout moment dès lors qu'il aura connaissance du non-respect de cette disposition.

Chaque Editeur se réserve le droit de modifier ou de corriger le contenu de ce site à tout moment et sans préavis.

Les liens hypertextes établis en direction d'autres sites à partir de monetico-services.com ne sauraient, en aucun cas, engager la responsabilité des Editeurs.

Euro-Information, Crédit Mutuel et CIC acteurs responsables et traçables

Toute entreprise soumise au principe de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) dispose d'un numéro d'identifiant unique qui est la preuve qu'en tant que « producteur », elle est enregistrée auprès de l'ADEME.



BALADE ET RANDONNÉE

CLUB DE MARCHÉ

Ainsi, la mention de l'**identifiant unique** issue du Registre national des producteurs sur nos documents contractuels ainsi que sur notre site Internet est une illustration de l'obligation de transparence et d'information vis-à-vis de nos clients.

Retrouvez notre identifiant unique dans le détail ci-dessous :

Identifiant « Papiers graphiques et emballages » :

- Euro-Information | FR394847_01ZULS
- Pour le CIC : <https://www.cic.fr/fr/particuliers/informations/loi-agec.html>